



A la veille de la désignation par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du représentant de l'Université Mohammed Ier d'Oujda au sein de la commission d'examen des dossiers des candidats au poste de président de celle-ci, un groupe d'enseignants sages dénonce les pratiques du PJD et sa tentative de mettre la main sur cette université. Voici le texte intégral de leur appel.

« Nous aurions pu nous résigner au silence, mais quand il s'agit d'assister à une mise en scène toute faite et bien orchestrée pour s'approprier l'université, nous avons décidé de briser ce silence même s'il est l'égal de l'or.

Cet article intervient à un moment précis de la vie de cette université, car d'une part les candidats prétendant au poste de la présidence sont dans les phases finales de rédaction de leur projet de développement, et d'autre part incessamment sous peu, le ministre aura à désigner le membre représentant cette université au sein de la commission d'examen des dossiers. D'après les informations recueillies à ce sujet, le nombre de candidats avoisine la vingtaine. Ce qui est devenu presque une tradition depuis que la loi 01.00 est entrée en vigueur en 2001. Rappelons que pour des raisons de procédure et de jeux de lobbying, ladite université s'est vu annuler sa première proposition de président pour raison de quota et ce n'est qu'en reliquat que cette nomination a eu lieu, en février 2003.

Avec le président nommé en 2003, décédé en 2014, la gestion de l'université fut d'une opacité sans limite. Les postes de chefs d'établissements sont attribués bien à l'avance aux amis proches, et ces amis proches une fois en tête des établissements font pareil en distribuant les postes de responsabilité entre amis proches, etc. La grande majorité des enseignants-chercheurs furent frappés de plein fouet par cette gestion, ce qui a poussé un bon nombre d'entre eux à postuler pour ce poste pour le second mandat lancé en 2006. Ce fut une manière de dire non à cette façon de gérer et au clientélisme sclérosant toute la vie dans l'enceinte de cette université.

Au niveau du recrutement à des postes d'enseignants-chercheurs, les commissions étaient faites sur mesure pour privilégier "des princes" en dehors de toute considération de compétence ou de niveau scientifique. Toutes les erreurs commises sont connues de tous, et malheureusement aucune voix ne s'est élevée contre la présidence de cette époque, car là aussi il y a eu un enjeu donnant-donnant et on aurait bien pu voir notre ami l'alchimiste Aftati se dégoûter pour dénoncer « Al Mounkar » de cette étape.

Malheureusement, notre parlementaire a gardé le silence en faisant profil bas tout au long de cette période car il s'agit de son ami qui fut le président. Ce même profil a pris de la hauteur pour critiquer haut et fort la gestion de A. Sadoc, dans la presse d'abord et ensuite sous la Coupole de la Chambre des représentants. L'accès à la présidence par A. Sadoc n'est que le résultat de l'accumulation d'erreurs pendant le « règne » du défunt. Bien que dans la course actuelle à cette présidence, il y a encore un bon résidu de grains faisant partie de ses

semences (du défunt), une grande majorité d'enseignants souhaite écarter ces grains de la prochaine nomination.

Les respectés ministre de tutelle et chef du gouvernement sont priés de repenser cette problématique dans le temps et l'espace, pour que soit nommé un président sans lien avec les périodes fastes des 12 années passées, car nous ne souhaitons pas que notre université aille vers l'inconnu. Dans la clarté, nous dirons qu'il y a des parties qui veulent à elles seules s'approprier l'université avec tous les effets secondaires que cela pourrait éventuellement entraîner, et dont notre université n'a nullement besoin dans son contexte actuel.

Car au début du mandat Sadoc, tout le monde était content et tout allait bien avec lui, et chaque partie tirait profit de ce qui existe : déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du pays, commissions diverses, charges de missions. Il a suffi de deux événements pour que cette tendance connaisse un bouleversement: l'éviction du doyen par intérim de la Faculté des sciences et les premières nominations de chefs d'établissements pendant le mandat de Sadoc. Il faut reconnaître que ces parties se sont proposées en masses en postulant pour ces postes, et le résultat connu de tout le monde, aucune nomination n'était accordée en faveur de ces parties. Ces deux événements furent à l'origine de toute une série de faits inédits. Un ensemble d'avis syndicaux stéréotypés émanent des bureaux locaux du SNESup de divers établissements, tous avec les mêmes contenus: critiques, protestations, dénonciations et condamnations, etc., pointant tous du doigt et de la même manière A. Sadoc. La déclaration de l'alchimiste au Parlement jusqu'alors inédite, fait partie d'un épisode d'un même feuilleton en guise d'orchestration sans plus. A. Sadoc est limogé sans que les enseignants-chercheurs sachent pourquoi, et fait maintenant partie du passé.

Mais nous préférons regarder l'avenir, et à propos de cet avenir, le ministre de tutelle est tenu de connaître toute partie qui, par son passé, a porté préjudice au bon fonctionnement de l'université en mettant toute la lumière sur chaque candidat ayant eu un quelconque rôle de responsabilité pendant la période de gestion du défunt, car les enseignants-chercheurs sont bien lassés de leurs pratiques. D'ores et déjà, dans le choix de l'enseignant qui va figurer dans la commission d'examen des dossiers, il y a eu du lobbying et le meilleur n'est pas automatiquement celui qui est élu avec le plus grand nombre de voix.

Le premier geste qui consiste à remédier à cette situation devra commencer par là, ensuite les choses apparaîtront comme plus claires ».

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)